

## La labellisation des Clubs



### L'affiliation

L'affiliation est un acte fort qui engage chacun des contractants vis-à-vis de l'autre. Elle fait partie intégrante de la démarche de qualité. En la définissant comme première étape de ce nouveau processus, la Fédération affiche sa volonté de reconnaissance. Pour matérialiser cet acte, chaque Club a reçu en mai 2009 une signalétique 'Club affilié', signalétique que vous affichez sur vos lieux de pratique et qui est un gage de qualité et de reconnaissance pour vos adhérents.

### Les labels

L'accession aux labels n'est pas un obstacle dans l'évolution d'un club, mais au contraire une rampe de propulsion. Il n'existe pas de club 'idéal', de structure 'type', mais 1600 clubs qui doivent progresser à un rythme qu'ils déterminent, en mettant en oeuvre les moyens pour atteindre les objectifs fixés. Les clubs proposent au quotidien des services de qualité à leurs adhérents : l'accueil, l'apprentissage, l'entraînement, le tout en fonction des équipements dont ils disposent. Ce sont tous ces domaines que la Fédération veut reconnaître.

### Trois Niveaux

Ils s'articulent autour des trois fiches du guide d'aide à la structuration :

- **La Vie Associative** : *Organisation du club, sa vie interne et externe.*
- **Les Activités Sportives** : *Les services proposés aux adhérents (apprentissage, entraînement, encadrement), le projet sportif en individuel et par équipe.*
- **Les Equipements** : *la Salle, le Terrain et le Parcours.*

Les items constituant les fiches attribuent des points. Pour accéder à un label, il faut obtenir le seuil minimal lui correspondant. La durée de validité est de deux saisons sportives. Aucune hiérarchisation entre les différents labels, ainsi on peut obtenir l'Argent sans avoir le bronze. Les fiches de la vie associative et des activités sportives sont indissociables quelque soit le label demandé. Pour les équipements, cela est fonction du label désiré.



#### Le Label de Bronze :

Le club choisit un seul équipement : la salle, le terrain ou le parcours.



#### Le Label d'Argent :

Choix entre la salle et le terrain ou la salle et le parcours.

L'option de rendre la salle obligatoire découle de l'enquête de 2002 sur les clubs, où on a pu se rendre compte qu'un certain nombre de nos clubs ne propose pas la possibilité de tirer en intérieur. Un archer a besoin de s'entraîner tout au long de l'année quelque soit la saison, pour parfaire sa technique et quelque soit son mode de pratique. De plus l'accueil des enfants (population d'avenir des clubs) se fait à la rentrée de septembre en leur proposant des services immédiats et durables pour les fidéliser.



#### Le Label d'Or :

Il n'y a pas de restriction d'équipements, son attribution est faite en fonction des critères de qualité de l'ensemble des fiches.

